

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BLUMENTHAL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, pourvu qu'un acte notarié soit préparé et signé par tous les propriétaires de la ruelle Joly, déclarant qu'ils ne réclameront aucune indemnité ou dommage de la Cité au cas où le niveau de la ruelle Joly serait changé et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer cet acte notarié au nom de la Ville.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le viement de certains crédits pour la construction de trottoirs permanents.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BLUMENTHAL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.  
(La majorité absolue du Conseil vote en faveur de cette motion.)

31.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. E. Bélanger de maintenir en place des soutes à charbon.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

32.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Succession C. S. Rodier de maintenir certaines soutes à charbon, Boulevard Saint-Laurent.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. RUBENSTEIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. E. Daoust de maintenir en place une soute à charbon, rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BLUMENTHAL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. H. Poirier de maintenir en place deux soutes à charbon.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. VANDELAC, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

35.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter une propriété de MM. J. & H. Pagé, re élargissement du Chemin de la Côte-des-Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. ROCHON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et renvoyé à une Commission Spéciale, composée de MM. les échevins Rochon, Giroux, St-Pierre, Pauté, Létourneau et Hushion, pour examen et rapport le plus tôt possible.

## QUESTIONS.

36.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Blumenthal, au sujet du dossier du Lieutenant Savard; (2) M. l'échevin N. Lapointe, au sujet des gardiens aux passages à niveau sur la voie de la Compagnie du Grand-Tronc; (3) M. l'échevin Lavergne, re ouverture du Boulevard Vinet; (4) M. l'échevin Hushion, re expropriation de la rue de la Montagne; (5) M. l'échevin Larivière, au sujet du délai apporté à l'ouverture des rues Boyce et Souigny; M. l'échevin Ward, au sujet des fils électriques sur la rue Sainte-Catherine; (7) M. l'échevin Létourneau, re retard apporté à l'élévation de la voie de la Compagnie du Grand-Tronc.

## MOTIONS.

37.—Sur proposition de M. l'éch. WARD, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que l'Avocat en Chef de la Cité soit prié d'ajouter à la section 29 du projet de loi actuellement devant la Législature, le nom de l'avenue Seaforth.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved: That said report be received and adopted, conditionally however that a notarial deed be prepared and signed by all the proprietors on Joly lane, stating that they shall not claim any indemnity or damages from the City in the event of the level of said lane being changed, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign such deed on behalf of the City.

30.—From Board of Commissioners, to vary certain amounts re construction of certain sidewalks.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.  
(The absolute majority of the Council voted in favor of such motion.)

31.—From Board of Commissioners, to allow Mr. E. Bélanger to maintain two coal shutes.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

32.—From Board of Commissioners, to allow Estate C. S. Rodier to maintain coal shutes, St. Lawrence Boulevard.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. RUBENSTEIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

33.—From Board of Commissioners, to allow Mr. E. Daoust to maintain a coal shute, St. Denis street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From Board of Commissioners, to allow Mr. H. Poirier to maintain two coal shutes.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

35.—From Board of Commissioners, to purchase a property from Messrs. J. & H. Pagé re widening of Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. ROCHON, it was

Resolved: That said report be received and referred to a Special Committee composed of Aldermen Rochon, Giroux, St-Pierre, Pauté, Létourneau and Hushion, for examination and report within the shortest possible delay.

## QUESTIONS.

36.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto at the next meeting of Council, by (1) Ald. Blumenthal, re record of Lieutenant Savard; (2) Ald. N. Lapointe, re guardians G. T. R. Co., grade crossings; (3) Ald. Lavergne, re opening of Vinet Boulevard; (4) Ald. Hushion, re expropriation of Mountain street; (5) Ald. Larivière, re delay in opening Boyce and Souigny streets; (6) Ald. Ward, re electric wires, St. Catherine street; (7) Ald. Létourneau, re delay concerning elevation of G. T. R. Company's tracks.

## MOTIONS.

37.—On motion of Ald. WARD, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the Chief City Attorney be instructed to add to Section 29 of the City's Bill now before the Legislature, the name of Seaforth avenue.